

À une **séance ordinaire du conseil** de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi, tenue au centre administratif de la MRC Brome-Missisquoi, le **21 mars 2017** à 19 h 30, conformément aux dispositions de la Loi et des règlements, et à laquelle étaient présents: BADGER Donald, maire de Bolton-Ouest; BELLEFROID Martin, maire de Pike River; BISSONNETTE Jean-Charles, maire d'Abercorn; BURCOMBE Richard, maire de Lac-Brome; DANDENAULT Louis, maire de Sutton; DELISLE Normand, maire de Brigham; HÜSLER Josef, maire de Farnham; JANECEK Pierre, maire de Dunham; LÉVESQUE Jean, maire de Frelighsburg; LÉVESQUE Yves, maire de la Ville de Bedford; MILLER William, représentant de Brome; PELLETIER Réal, maire de Saint-Armand; PHOENIX Laurent, maire de Ste-Sabine; QUINLAN Pauline, mairesse de Bromont; RAYMOND Sylvie, mairesse de East Farnham; REID François, représentant de Stanbridge East; RIOUX Gilles, maire de Stanbridge Station; ROBERT Lucille, représentante de Cowansville; SANTERRE Albert, maire de Saint-Ignace-de-Stanbridge; SIMARD GENDREAU GINETTE, mairesse de Notre-Dame-de-Stanbridge; ST-JEAN Gilles, maire du Canton de Bedford;

**Ayant formé quorum** sous la présidence de monsieur Arthur Fauteux, préfet et maire de la ville de Cowansville.

**Étaient également présents** : Messieurs Robert Desmarais, directeur général, Francis Dorion, directeur général adjoint et directeur du service de la gestion du territoire, Denis Beauchamp, directeur du développement économique au CLD et M<sup>e</sup> Alexandra Pagé, greffière par intérim, agissant aux présentes à titre de secrétaire d'assemblée.

**Résolution numéro: 90-0317**

**FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES : PRIORITÉS D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE  
DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL POUR L'ANNÉE 2017-2018**

**CONSIDÉRANT** que le 15 mars 2016, par le biais de la résolution 114-0316, le conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi a établi et adopté ses priorités d'intervention pour l'année 2016-2017, le tout conformément à l'article 9 de l'*Entente relative au Fonds de développement des territoires* intervenue entre la MRC Brome-Missisquoi et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**CONSIDÉRANT** que la MRC Brome-Missisquoi doit de nouveau établir et adopter ses priorités d'intervention;

**CONSIDÉRANT** que la MRC Brome-Missisquoi veut favoriser, entre autres, la mise en place d'une couverture Internet haute vitesse par fibre optique sur l'ensemble de son territoire, et qu'ainsi elle veut soutenir le développement technologique du territoire;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID**

**APPUYÉ PAR YVES LÉVESQUE**

**ET RÉSOLU :**

D'adopter les priorités d'intervention suivantes pour l'année 2017-2018, lesquelles sont :

- a) Mettre à jour et mettre en œuvre le schéma d'aménagement et de développement;
- b) Mettre à jour la planification stratégique de la MRC;
- c) Soutenir le développement de toutes les communautés du territoire par la mobilisation et le soutien à la réalisation de projets pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique, environnemental et technologique;
- d) Soutenir les conditions favorables à la consolidation et à la création d'emplois;
- e) Soutenir le CLD dans sa mission de développement dans les domaines industriel, touristique, culturel et agroalimentaire, entre autres;
- f) Soutenir le CLD dans le développement de l'entrepreneuriat.

De diffuser lesdites priorités d'intervention sur le site Internet de la MRC Brome-Missisquoi et de les transmettre au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, à titre informatif.

**ADOPTÉ**

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
CE 23<sup>E</sup> JOUR DE MARS 2017**



**M<sup>e</sup> ALEXANDRA PAGÉ  
GREFFIÈRE PAR INTÉRIM**